

Date de mise à jour : 27/02/2019

Poste occupé précédemment par : Vladimir HOBOTTE

Mobilité Redéploiement Création

Libellé court RH / code poste RH : 9241-DTSTEEEA31

Personne à contacter :

Fonction : Secteur Ressources Humaines

Tél : 01 49 56 55 56 poste 6 5556

Courriel : dtdv.rh@valdemarne.fr

DESCRIPTIF DE POSTE

IDENTIFICATION DU POSTE

Intitulé	Contrôleur de secteur
Cadre d'emplois/catégorie	Fillière Technique – Technicien – Catégorie B
Pôle/Direction/Service	PADECT – Pôle Aménagement, Déplacement, Emploi et Cohésion Territoriale DTVD – Direction des Transports, de la Voirie et des Déplacements Service Territorial EST Secteur Exploitation et Entretien 1
Lieu de travail	Centre d'exploitation de Maisons-Alfort : 98/98 rue Victor Hugo – 94700 Maisons-Alfort
Positionnement du poste dans l'organigramme	Sous la responsabilité du chef de secteur

PRÉSENTATION DE LA DIRECTION ET/OU DU SERVICE

La Direction des Transports, de la Voirie et des Déplacements (DTVD) est rattachée au Pôle Aménagement, Déplacement, Emploi et Cohésion Territoriale du Département. Elle a pour mission le développement et l'aménagement des infrastructures routières et de transport en commun en Val-de-Marne, l'intervention du Conseil départemental vis à vis du fonctionnement et de l'efficacité des transports publics, l'entretien et la gestion de la voirie départementale, le développement des modes doux alternatifs à la voiture et l'optimisation des déplacements des personnes et des biens.

La DTVD participe à :

- La démarche d'aménagement global du territoire départemental en concertation avec les autres directions départementales, en particulier celles du pôle PADECT
- L'accompagnement de la construction du Grand Paris Express dans le Val-de-Marne
- La démarche de modernisation du service public départemental qui vise à le rendre efficient et réactif
- La démarche de développement durable et de prise en considération des préoccupations environnementales
- La concertation et les démarches participatives
- La dimension sociale et l'insertion économique.

Le Service Territorial est l'outil de l'ancrage territorial de la DTVD à l'échelle du Territoire.

Il a pour vocation de :

- Gérer les questions relatives à la voirie départementale et à son usage dans le territoire
- Obtenir et maintenir le meilleur niveau d'efficacité sur le réseau

Le Secteur Exploitation et Entretien a pour vocation d'être, sur le Territoire EST, le représentant de la maîtrise d'usage du Département, d'assurer l'organisation de la surveillance et la connaissance technique et fonctionnelle, la maintenance et l'exploitation du domaine public départemental en intégrant l'ensemble des politiques de déplacements départementales.

Le centre d'exploitation a pour mission d'être producteur des services dans le domaine de l'exploitation routière et assurer le développement des missions de surveillance et de sécurisation du réseau.

MISSION DU POSTE

En tant que premier niveau de relation de la collectivité départementale sur le terrain avec les communes ou les EPT, les riverains et les usagers, le contrôleur de secteur veille au maintien de la qualité de service (notamment la sécurisation) du domaine public départemental afin qu'il soit toujours conforme à sa destination. Ainsi tous les problèmes constatés en matière de sécurité par le patrouillage, les services communaux et tout autre saisine (riverains, usagers) sont traités par lui. Il propose les programmes de réfection des chaussées et de travaux divers liés à la police de conservation et au bon fonctionnement des équipements de voirie (nettoyage des avaloirs par exemple). Il fait remonter, pour analyse et étude, les dysfonctionnements d'usage qu'il a pu constater. Il assure un suivi exhaustif des travaux réalisés par tous les intervenants sur le domaine public (y compris lorsque la Collectivité départementale est maître d'ouvrage).

DOMAINES D'ACTIVITÉS ET PRINCIPALES ACTIVITÉS

- Assurer la sécurité des chantiers et le suivi des travaux de voirie de tous les intervenants sur le domaine public routier départemental de mur à mur.
- Organiser, contrôler et surveiller les travaux d'entretien, de grosses réparations et d'aménagement sur le secteur.
- Participer à la définition des programmes d'interventions, de maintenance, d'entretien ou de réhabilitation.
- Participer à la surveillance du réseau et des ouvrages sur le domaine public.
- Assurer les astreintes sécurité et hivernale en tant que responsable
- Participer aux activités liées aux crues, entretien des brèches anti crues
- Etablir les estimations de travaux, rédiger constats et métrés.
- Assurer le suivi financier lors de l'exécution des projets dans le cadre des marchés de travaux.
- Représenter l'exploitation sur les études menées en interne (avis de l'exploitant).
- Participer à l'analyse et à l'émission d'avis du service sur les projets des partenaires externes ou des concessionnaires.
- Participer à la prise d'arrêtés sur routes à grande circulation (préfet) et hors agglomération (PCD) en lien avec le Secteur Gestion Urbaine du service.
- Assurer des relations avec les divers MOA, communes et EPT, concessionnaires, divers services publics, les entreprises et les habitants.

PRINCIPALES COMPÉTENCES ATTENDUES (combinaison de connaissances et de savoir-faire)

Connaissances	<p>Indispensables à la prise de poste :</p> <ul style="list-style-type: none"> - connaître les différentes dégradations de chaussée - connaître les techniques d'entretien routier - connaître le domaine des VRD, mécanique des sols, réseaux, assainissement - connaissances de base en hygiène, santé et sécurité au travail - Connaissances réglementaires, financières et administratives relatives aux projets d'aménagement
	<p>A acquérir au cours de l'activité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaissance des marchés publics - Connaissances en intégration urbaine et environnementale - Connaissances du montage et démontage de lame de déneigement sur véhicule
Savoir-faire	<p>Indispensables à la prise de poste :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise des outils informatiques (Word, Excel, Outlook ...) - Capacité d'analyse et de synthèse - Capacité d'écoute et de communication
	<p>A acquérir au cours de l'activité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaissance des outils connexes (DICT.fr, SIG 94 ...) - Sens des enjeux et priorités (politique, financier...)

ENVIRONNEMENT DU POSTE

<p>Relations de travail</p> <ul style="list-style-type: none"> - Internes - Externes 	<ul style="list-style-type: none"> - Les autres secteurs composant le service ainsi que les autres services de la direction - Les autres directions techniques ou administratives départementales (DSEA, DEVP) - Les autres collectivités (Société du Grand Paris, Villes, EPT, Région, DRIEA, DRIEE) et autres partenaires, IDF mobilisés, RATP, autres transporteurs. - Les concessionnaires, les services de police, les entreprises de TP. - Les bureaux d'études externes
<p>Conditions particulières d'exercice</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Participer en tant que responsable - aux travaux de nuit occasionnels et aux services d'astreinte organisés par la collectivité (semaine - jour férié - week-end - nuit) : <ul style="list-style-type: none"> o Astreinte de sécurité de niveau 2 (du 1er janvier au 31 décembre de l'année) o Astreinte de viabilité hivernale du 15 novembre au 15 mars de chaque année • En matière d'hygiène et sécurité : <ul style="list-style-type: none"> - porter et mettre en œuvre les équipements de protection individuelle - satisfaire aux obligations de formation liées à l'exercice de l'activité - Être en mesure de travailler « sous circulation », de porter des « charges » et des appareils de protection respiratoire
<p>Moyens mis à la disposition de l'agent</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Moyens bureautiques et téléphoniques usuels. - Equipement de protection individuel. - Véhicule de service affecté avec autorisation de remisage à domicile soumis à contribution financière.

EXIGENCES DU POSTE

<p>Niveau de formation /diplômes</p>	<p>Pré requis : Baccalauréat technologique ou professionnel ou diplôme homologué de niveau IV sanctionnant une formation technico-professionnelle</p>
<p>Expérience</p>	<p>Souhaitée : 1 à 2 ans d'expérience dans des fonctions de conduite de projets d'infrastructures et de transports</p>
<p>Certifications, habilitations à jour</p>	<p>Pré requis : Permis de conduire B</p> <p>A acquérir (apprécié à la prise de poste) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Attestation à la prévention du risque amiante sous-section 4 - Autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR) - CACES catégorie 4 (Certificat d'Aptitude à la Conduite d'Engins en Sécurité) et attestation formation conduite d'engin catégorie 9 équipé de godet sur bras télescopique - Connaissance du montage et démontage de lame de déneigement sur véhicule appréciée - Pour les détenteurs du permis de conduire C à la prise de fonction, obligation de maintien de validité du permis (contrôle périodique de l'aptitude médicale) et de la qualification de conducteur routier (FCO marchandises et renouvellement de la carte professionnelle) - Autres habilitations en lien avec l'exercice des fonctions (telles que SST, formation électrique...)
<p>Obligation de formation inhérente au poste et au maintien des habilitations oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/></p>	

INDÉMNITÉS PARTICULIÈRES LIÉES AU POSTE

<p>- NBI : NON Nombre de points :</p>	
<p>- Indemnité d'exercice des missions :</p>	<p>si catégorie C : OUI - Taux : 40% <input checked="" type="checkbox"/> si catégorie B : NON</p>

<p>Date et avis du Chef de service</p>	<p>Date et avis du Directeur</p> <p>AF La Directrice Adjointe Fonctionnel</p>	<p>Date et avis du Directeur Général Adjoint</p> <p>Le Directeur Général Adjoint</p> <p>Pôle Aménagement, Déplacement Emploi et Cohésion Territoriale</p>
<p>CADRE RÉSERVE A LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES</p>		
<p>AVIS</p>	<p>Sylvette TISSOT</p> <p>Date</p>	<p>Luc</p> <p>Signature</p>

NB : Ce descriptif de poste ne saurait être exhaustif et est susceptible d'évolution